



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides

Question écrite n° 71081

## Texte de la question

M. Arnaud Robinet attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'accompagnement et la structuration des projets culturels. Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective a conduit une étude de juillet 2013 à mars 2014 avec l'Observatoire des politiques culturelles afin de stimuler les réflexions des pouvoirs publics sur le thème de « l'accès à l'art et à la culture ». Ce travail avait notamment pour but d'approfondir le débat sur les politiques publiques et leur gouvernance dans ce domaine, prenant largement en considération l'investissement humain, car la large majorité des projets reposent sur l'engagement d'acteurs de terrain et de responsables publics. À chaque étape d'un projet, de la conception à sa mise en place, se trouvent des individus engagés personnellement et porteurs d'une capacité d'entraînement et de mobilisation d'une chaîne d'acteurs, de partenaires et de participants. Parmi l'ensemble des pistes de réflexion que l'Observatoire des politiques culturelles invite à lancer, il préconise de consolider l'accompagnement des acteurs et la structuration des projets, tout d'abord par un renforcement de la formation des acteurs de terrain et en simplifiant les démarches administratives, mais également en veillant au respect du temps long de certains projets, compte tenu de la pluralité des partenaires et de la nécessité d'un accompagnement financier dans la durée, par la signature de conventions pluriannuelles. Il lui demande ainsi de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette proposition d'évolution.

## Données clés

**Auteur :** [M. Arnaud Robinet](#)

**Circonscription :** Marne (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 71081

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 décembre 2014](#), page 10422

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)